



**VOTE 100% DIGITAL :
INSTRUCTIONS ET MODE D'EMPLOI**

**RÉCEPTION DU COURRIER PAPIER
(LA SEMAINE PRÉCÉDANT L'OUVERTURE DU VOTE)**



CONSERVEZ VOTRE COURRIER POUR VOTER !

LOGO	SOCIÉTÉ Adresse XXXXX VILLE	VILLE, 17/11/2021
SPÉCIAL ÉLECTIONS Élections professionnelles 2022 du Comité Social et Économique	MME NOM Prénom Adresse XXXXX VILLE	
Codes à conserver en cas de 2 nd tour		
Vos identifiants personnels et confidentiels Code d'accès : 1A2B3C4D5E6F Mot de passe : À créer lors de la 1 ^{ère} connexion	Pour vous identifier, saisissez votre code d'accès et votre mot de passe confidentiels et personnels à l'adresse suivante :  https://societe.voxintime.com	
Le vote se déroulera Pour le 1 ^{er} tour : du vendredi 11 mars 2022 à 10h00 au jeudi 17 mars 2022 à 10h00 Dans l'hypothèse d'un 2 nd tour : du vendredi 25 mars 2022 à 10h00 au jeudi 31 mars 2022 à 10h00	Madame, Monsieur, Vous êtes invité(e) à élire vos représentants au Comité Social et Économique. L'organisation du vote a été confiée à la société VOXALY qui présente toutes les garanties de sécurité et de confidentialité, dans le respect des recommandations de la CNIL (délibération 2010-371 du 21 octobre 2010) et du Code du Travail (décret 2017-1819 du 29 décembre 2017). Lors de ces élections, vous êtes appelé(e) à voter à deux élections distinctes : ▶ Comité Social et Économique – Titulaires ▶ Comité Social et Économique – Suppléants Le service de vote est accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une simple connexion Internet. N'oubliez pas de vous déconnecter puis de quitter votre navigateur à l'issue de votre participation. Si vous désirez des informations sur les modalités de vote ou si vous souhaitez le renvoi de codes, vous pouvez contacter l' assistance téléphonique au numéro indiqué ci-contre.	
Assistance téléphonique 05 67 31 53 06 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant les dates d'ouverture du scrutin		
<small>Des informations personnelles vous concernant (nom, prénom, adresse, date de naissance) font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Les destinataires des données sont : la Direction des Ressources Humaines de SOCIÉTÉ et la société VOXALY (prestataire chargé de la mise en œuvre du traitement). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.</small>		



**POUR PLUS DE SÉCURITÉ,
PRENEZ VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE EN PHOTO !**



Retrouvez-nous sur
www.fo-schneider.fr
@FO.Schneider.Electric



VOTEZ



Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric



NOTICE DE VOTE

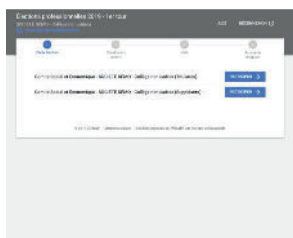
SERVICE ACCESSIBLE SUR TOUS LES SUPPORTS
(ORDINATEUR, SMARTPHONE ET TABLETTE).

1 - L'AUTHENTIFICATION <https://societe.voxintime.com>

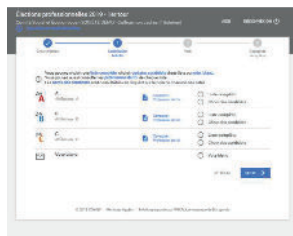
Cette adresse doit être saisie directement dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet (et non dans la zone de saisie d'un moteur de recherche). L'écran d'accueil comporte un **formulaire d'authentification** qui vous permet de saisir votre code d'accès ainsi qu'un code de sécurité. Une fois validé, l'écran suivant vous propose de créer votre mode de passe confidentiel. Le code d'accès est inscrit au verso de ce courrier.



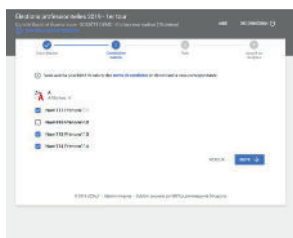
2 - LA PRÉPARATION DU VOTE (NON DÉFINITIF / ENCORE MODIFIABLE)



ÉTAPE 1 :
Présentation des élections auxquelles vous êtes appelé(e) à voter : élections du CSE (titulaires et suppléants). Choisissez une élection en cliquant sur PARTICIPER.



ÉTAPE 2 :
Présentation des listes qui se portent candidates à l'élection. A cette étape, vous pouvez :
- Consulter la profession de foi de chacune de ces listes,
- Voter pour une liste complète ou choisir des candidats au sein d'une liste,
- Voter blanc en sélectionnant la ligne «Vote blanc».



ÉTAPE 3 :
Présentation des candidats de la liste sélectionnée. Vous pouvez sélectionner uniquement certains candidats de la liste choisie. Décochez alors la case correspondant au nom du ou des candidats que vous souhaitez voter.

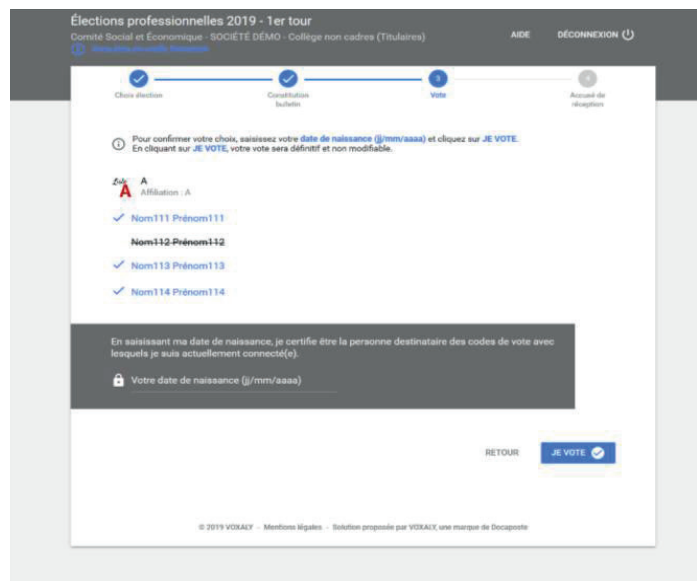
3 - LE VOTE

L'écran présente le récapitulatif de votre choix. Vous pouvez :

- Soit le **modifier** en cliquant sur le bouton **RETOUR**,
- Soit le **confirmer définitivement** en cliquant sur le bouton **JE VOTE**.

NB : en cliquant sur JE VOTE, vous ne pourrez plus modifier votre choix.

À l'issue de votre vote, un accusé de réception vous est présenté : il indique la date et l'heure de votre émargement. Nous vous invitons à conserver une copie de cet accusé de réception en l'enregistrant ou en l'imprimant.



N'OUBLIEZ PAS DE VOTER À TOUTES LES ÉLECTIONS AUXQUELLES VOUS ÊTES INSCRIT(E) !

PENSEZ À VOUS DÉCONNECTER À L'ISSUE DE VOTRE PARTICIPATION EN CLIQUANT SUR LE BOUTON **DÉCONNEXION**